

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

CAMPAGNE
2021

Des dispositifs sur mesure pour les secteurs à enjeu eau

Aire d'Alimentation du Captage de Roche

Une nouvelle campagne de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques est lancée pour 2021.

Des engagements
sur 1 ou 5 an(s)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ENGAGEMENTS MAEC

LA MESURE SYSTÈME POLYCULTURE-ELEVAGE

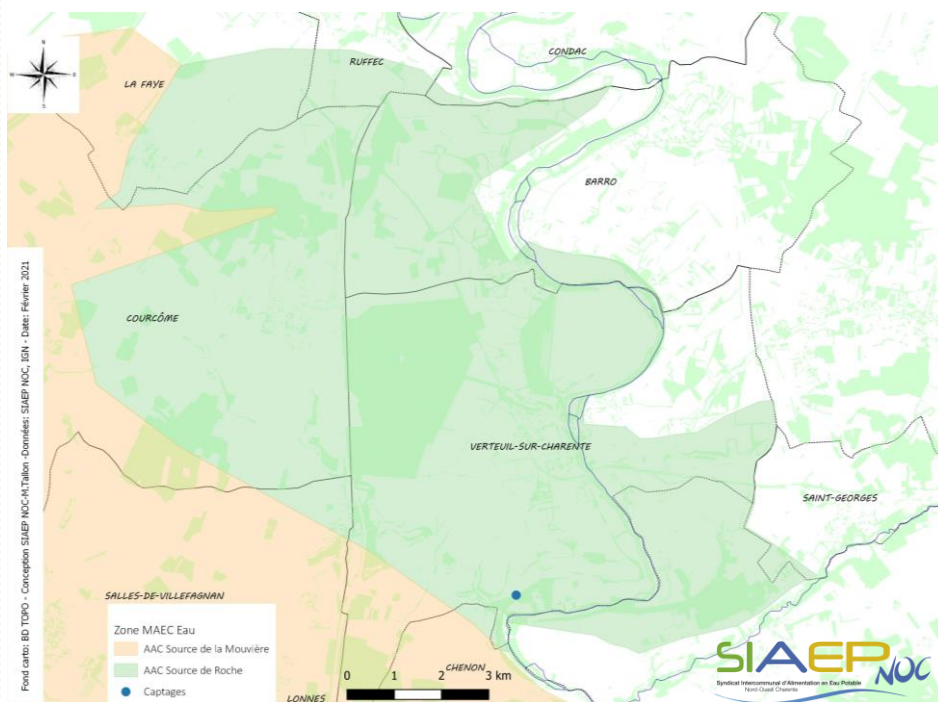
Nom de la mesure	Éléments principaux des cahiers des charges	Montant	
		Evolution	Maintien
MAEC Système Polyculture - Elevage <i>Dominante Céréales</i> Code MAEC : PC_ROCH_SPE5 ou PC_ROCH_SPM5	Interdiction de retournement des prairies permanentes Minimum de 11 UGB Maïs <22% de la surface fourragère (dès l'année 3 pour l'évolution) SAU en herbe >35% et SAU en céréales >35% (dès l'année 3 pour l'évolution) ↓ progressive de l'Indice de Fréquence de Traitement : Objectif Herbicides : baisse de 40 % / IFT référence en année 5 Objectif Hors Herbicides : baisse de 50 % / IFT référence en année 5	5 ans 112,93 €/ha/an	1 an 82,75 €/ha/an

LES MESURES LOCALISEES...

Nom de la mesure	Éléments principaux des cahiers des charges	Montant	
		Evolution	Maintien
MAEC Enherbement de parcelles Code MAEC : PC_ROCH_HE08	Mettre en place un couvert herbacé Emplacement du couvert fixe pendant 5 ans Légumineuses pures interdites	5 ans	...HERBE 304 €/ha/an

...GRANDES CULTURES

Nom de la mesure	Éléments principaux des cahiers des charges	Montant	
		Evolution	Maintien
MAEC Grandes Cultures ↓ HERBICIDES ET HORS HERBICIDES Code MAEC : PC_ROCH_GC03	↓ de l'Indice de Fréquence de Traitement : Objectif Herbicides : baisse de 40 % / IFT référence Objectif Hors Herbicides : baisse de 50 % / IFT référence Respect de l'IFT Herbicides et Hors Herbicides du territoire sur les parcelles non engagées Part de maïs – tournesol – prairie temporaire – gel – inclus légumineuses fourragères <30% des surfaces engagées	1 an	190,44 €/ha/an



La mise en place de MAEC peut vous aider à **atteindre les objectifs** fixés pour la certification Haute Valeur Environnementale !



→ *Contactez votre Animatrice Re-Sources pour connaître les modalités de ces actions et vérifier l'éligibilité de vos parcelles !*

RENSEIGNEMENTS ET DÉMARCHES



Dossier à constituer sous télépac avant le **15/05/2021**



Diagnostic obligatoire

Les réunions d'informations

Mardi 2 mars à 9h30

Chambre d'Agriculture à Angoulême

Jeudi 4 mars à 9h30

Salle des fêtes de Saint-Fraigne



POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR LES MAEC EAU, VOUS POUVEZ CONTACTER :

L'ANIMATRICE RE-SOURCES DE VOTRE TERRITOIRE

Mélanie FIGADERE

SIAEP Nord-Ouest Charente

☎ 05 45 65 96 27

☎ 06 75 97 20 10

💻 m.figadere@siaepnordouest16.fr

Marine TALLON

SIAEP Nord-Ouest Charente

☎ 05 45 65 97 17

☎ 07 87 56 60 27

💻 m.tallon@siaepnordouest16.fr

Plaquette réalisée avec le concours financier de :



Conception plaquette :
Février 2021

